

02. Quelles doivent être les missions de l'École, à l'heure de l'Europe et pour les décennies à venir ?

Comment l'École peut-elle concilier éducation et instruction ?

Comment l'École peut-elle à la fois transmettre une culture générale et préparer à la vie active dans un monde incertain ?

L'école peut-elle contribuer à éclairer les choix des Français sur l'Europe ?

Quelles doivent être les missions respectives de l'école maternelle, de l'école élémentaire, du collège et du lycée ? Comment assurer la continuité ?

Points dégagés : Attachement à la dimension éducation, à l'acquisition d'une culture générale au plus haut niveau accessible par chaque élève, avec le souci de concilier la construction européenne et les cultures de "l'éducation à la française".

Consensus fort sur l'accès à l'école maternelle dès 2 ans.

Equilibre dans les missions du lycée (culture générale et préparation à l'insertion). Education aux choix renforcée

Fortes interrogations sur les missions du collège, manque d'attention lors de changement de cycles, trop de redites ! Maintien de l'hétérogénéité accompagnée de parcours diversifiés.

Co responsabilisation et concertation avec les parents dans le suivi des élèves.

Les programmes et examens en langues étrangères doivent être revus dans le cadre d'une harmonisation européenne. Faciliter la validation des acquis obtenus en Europe.

04. Faut-il partager autrement l'éducation entre jeunesse et âge adulte et impliquer davantage le monde du travail ?

Est-il préférable d'allonger la durée de la scolarité obligatoire ou bien de favoriser la reprise des études après leur interruption ?

Faut-il donner plus d'importance à l'expérience professionnelle pour l'obtention des diplômes ?

Points dégagés : Pas question de réduire la durée de scolarité obligatoire, poursuite au-delà de 16 en continuité du parcours ; le système ne montre pas assez de capacité à traiter les différences entre les élèves (centres d'intérêt, vitesse d'acquisition, temps nécessaire pour expliquer individuellement ou approfondir, etc.)

Alternative : possibilité de disposer d'un droit d'accès à trois années de formation professionnelle (formation différée) Formation tout au long de sa vie .

Développer l'alternance. Revaloriser les sections professionnelles pour en faire des sections d'excellence manuelle.

08. Comment motiver et faire travailler efficacement les élèves ?

Les élèves travaillent-ils trop ou pas assez ?

Comment réaffirmer le sens du travail et de l'effort scolaires ?

Comment développer le désir et le plaisir d'apprendre, de connaître et de comprendre ?

A quelles conditions le redoublement peut-il être efficace ?

Comment aider les élèves à assimiler réellement ce qu'ils apprennent à l'École (tutorat, devoirs à l'École, etc.) ?

Points dégagés : Le volume de travail n'est pas contesté, les exigences sont acceptées, mais devraient être expliquées aux élèves, la motivation, le désir d'apprendre sont très importants, mais peu ou pas de professionnalisation pour aider les enseignants sur cette entrée, la place du sens est insuffisante et masquée par le volume des programmes.

Préserver des tailles de classes raisonnables - le redoublement est accepté s'il est présenté comme une forme d'orientation. (gestion du parcours scolaire)

Institutionnaliser les interventions des anciens élèves en activité dans leurs ex-filières.

Améliorer la connaissance des métiers.

09. Quelles doivent être les fonctions et les modalités de l'évaluation des élèves, de la notation et des examens ?

Comment l'évaluation des élèves peut-elle sanctionner les erreurs sans décourager les réussites ?

A quoi le brevet doit-il servir ?

Mots-clés :

Orientation - Certification - Notes - Brevet - CAP - BEP - Baccalauréat

Points dégagés : question non développée faute de temps...

La contribution des acteurs de l'accompagnement pédagogique (maître d'internat, aide-éducateur, assistant d'éducation, etc.) est considérée comme très bénéfique pour aider les élèves dans leurs apprentissages.

21. Faut-il redéfinir les métiers de l'École ?

Faut-il mieux définir la spécificité du métier d'enseignant en maternelle, école élémentaire, collège et lycée ?

Faut-il développer les métiers de l'éducation et de la vie scolaire (orientation, surveillance, santé et social, inspection, administratif et ouvrier) et mieux les articuler avec les métiers de l'enseignement ?

Faut-il renforcer le rôle des directeurs d'école et des chefs d'établissement ?

Points dégagés : des spécificités existent pour chaque niveau.

Une liaison, une concertation étroite est jugée nécessaire entre chaque cycle et en seconde (classe d'orientation), mais l'exigence de continuité ne justifie pas un travail de l'enseignant qui "déborde" sur le cycle amont ou aval sauf par intérêt personnel.

Nécessité de tenir compte de la formation initiale et des compétences propres à chaque enseignant. Les liens avec les personnels de santé doivent être resserrés

Les efforts consentis pour la professionnalisation sont notoirement insuffisants. La liaison enseignants - entreprises doit être élargie avec le projet d'une véritable culture professionnelle

La contribution des acteurs de l'accompagnement scolaire est jugée essentielle, mais pas assez mobilisée.